le jeune homme les a indignement trompés; mais le brave notaire affirme qu'il ignore encore le secret de sa naissance, secret qu'il révèle à Mme Sternay. Elle persiste dans son refus, et Jacques, à qui son parrain en explique le motif, demande à Sternay pourquoi il s'abandonné sa mère et ne l'a pas reconnu. Sternay, pour toute réponse, avoue que c'est par intérêt, et propose à Jacques de le traiter en ami. Le jeune homme repousse cette reconnaissance clandestine, et, indigné du vil égoïsme de son père, lui demande compte du déshonneur de sa mère. Sternay riposte en élevant des doutes outrageants sur l'origine de la fortune de Clara. Alors celle-ci apparaît et n'a pas de peine à prouver son innocence; mais l'explication ne semble pas satisfaisante à Jacques, qui déclare à Sternay qu'il n'a plus rien à lui demander, et, quand celui-ci est sorti, il accable sa mère de reproches. Aristide survient, et le rappelle à d'autres sentiments.

Jacques, pour qui s'ouvre une existence nouvelle, reprend le nom de sa mère et travaille à l'illustrer. Il est nommé secrétaire d'un ministre, remplit avec autant de bonheur que d'habileté une mission importante, et devient un personnage influent. Sternay songe alors à le reconnaître; il se vante partout d'être son père; il le raconte au ministre, aux employés, aux huissiers, aux gens de l'antichambre. Ce bon père veut être député, et l'appui de Jacques Vignot lui devient précieux. Mais il a été prévenu par le marquis d'Orgebac, son oncle, qui veut, lui aussi, et par pure amitié, adopter le jeune homme. Tous les deux prennent le notaire pour juge de leurs prétentions, et, après une scène pleine d'effets comiques, il est décidé que le marquis adoptera Sternay et lui transmettra son titre, tandis que celui-ci reconnaîtra son fils et lui donnera son nom. Le mariage de Jacques avec Hermine dépend de ces arrangements, auxquels se prête toute la famille; mais on oublie, ou plutôt on écarte la mère du jeune homme, qui, se sacrifiant elle-même, acceptera la séparation, l'isolement. Jacques ne l'entend pas ainsi, et voyant tous les ressorts qui font mouvoir tous ces égoïstes, il ne veut pas d'autre nom que celui de sa mère, sous lequel Hermine l'accepte volontiers pour époux. Jacques, qui fait manquer l'adoption de Sternay par le marquis d'Orgebac, a demandé au roi et obtenu pour lui le titre de comte; mais il refuse à son tour de le reconnaître et de l'appeler son père.

Le *Fils naturel* a réussi, grâce à sa supériorité sur les autres comédies de l'année, et cependant, il pèche par la conception, la composition et les caractères. Il dénote un très-grand talent dramatique; mais seulement dans les détails, dans certaines scènes et dans certains actes, notamment au troisième; l'ensemble, le plan, est défectueux. Son principal tort est de ne pas conclure. On pourrait croire que l'auteur a voulu flétrir cette coutume qui défend au père de légitimer le fils né hors du mariage et fait expier par l'enfant les fautes des parents. Ce qui fait le malheur des enfants illégitimes, c'est que, souvent ils ont à se plaindre de leur père, mais encore de la société. Or le fils naturel de M. Dumas n'est pas dans ce cas; il a tout le bonheur que n'ont pas souvent la plupart des enfants légitimes. Son titre de bâtard, loin de lui nuire, est le premier échelon de sa fortune. On ne peut guère s'intéresser aux malheurs d'un homme si heureux. Quelle est donc alors la morale de la pièce? « Si vous avez des enfants naturels, hâtez-vous de les reconnaître, dans la crainte qu'un ministre ou ils pourraient vous faire le plus grand honneur dans le monde ils ne refusent à leur tour de vous reconnaître. » *C'est vraie*, comme dit ailleurs un des personnages de M. Dumas fils. La composition laisse aussi beaucoup à désirer. « Le ton des sentiments, fait observer M. Montégut, change sans transition d'acte en acte, d'un endroit à un lieu d'aller en grandissant, vous saisit violemment à la gorge dès les premières scènes, fait un long temps d'arrêt au second acte, revient brusquement au troisième, et disparaît, dans les deux derniers, complétement. »

Au point de vue des caractères, le *Fils naturel* n'a pas été heureusement conçu. Ce ne sont pas les caractères qui éveillent l'intérêt du spectateur, ce sont les situations dans lesquelles ils se trouvent; en un mot, contrairement aux règles de l'art, les situations dominent les caractères et le réalisme triomphe sur toute la ligne. L'auteur veut prendre la nature sur le fait et en noter à la fois les bons et les mauvais mouvements; mais il croit bien avoir vais plus fréquents que les bons, et fait marcher volontiers de compagnie le vice, l'égoïsme, avec l'élégance des mœurs et de l'esprit. Quand que la droiture, le dévouement semblent le lot ordinaire des naturels vulgaires ou bornés. M. Sternay et Aristide Fressard sont les deux types les plus vrais, les plus vivants de la pièce, et représentent bien cette opposition. Le brave notaire est un cœur d'or sous une enveloppe commune. Sternay est aussi vrai et aussi parfait dans le genre opposé. Pas un éclair de sentiment, pas un battement de cœur; son égoïsme ne se dément pas un instant, et c'est si naturel chez lui, si naïf, qu'il dit à son fils, qui lui reproche sa conduite : « Vous auriez fait comme moi. » Dès son entrée, il inspire la répulsion. Ce personnage, qu'on pourrait définir *l'amant sans cœur*, a été bien photographié par l'auteur, qui excelle, d'ailleurs, à peindre ces types mondains, qui sont composés de sécheresse, d'égoïsme et de politesse, comme le mari dans *Diane de Lys*. On ne peut rien imaginer de plus lâche et de plus vil que la conduite de ce misérable, qui veut faire de son fils le marchepied de son ambition politique. Certes, l'âme humaine renferme des abîmes de platitude; mais, selon la remarque de M. Vapereau, « cet égoïsme et cette insensibilité du père, d'un bout à l'autre si transparents, que le gros bon sens de Fressard pénètre sans cesse, et dont le fils déjoue lui-même si froidement les calculs, voilà ce qui a particulièrement soulevé contre la pièce des accusations d'immoralité. Un père constamment odieux, un fils, homme supérieur, qui tient en échec la vanité paternelle, ou qui la traite, à la fin, avec une générosité railleuse, sans jamais ressentir rien qui ressemble à un sentiment filial, cela a paru contre la nature, contre les mœurs et d'un spectacle dangereux. » De là vient que le public a paru écouter les deux derniers actes avec un douloureux étonnement. Il avait accepté des invraisemblances telles que le mariage d'Hermine et de Jacques après une rencontre sur le grand chemin; mais, pour ce qui froisse ses sentiments, il s'est montré moins facile. Néanmoins, il a applaudi, parce que certaines scènes sont touchées de main de maître. Au premier acte, la scène de séparation entre Sternay et sa maîtresse est belle et poignante au possible. Il n'y a, dans le langage de Clara, rien qui s'élève comme élégance au-dessus du langage d'une grisette qui aime; mais tous les mots de cette douleur naïve portent coup et trouvent un écho dans le cœur du spectateur. On remarque quelques jolies notes dans le concert amoureux entre Jacques et Hermine; mais les deux amants détonnent visiblement lorsqu'ils parlent de la vieillesse et de la mort. On est peiné des reproches que Jacques adresse à sa mère lors de son explication avec Sternay; mais ces récriminations mêmes et les pleurs qu'il verse après ces scènes violentes composent un tableau émouvant qui a arraché de vifs applaudissements et cependant soulevé beaucoup de critiques. En dépit des flaneurs de morale, les sentiments tumultueux exprimés par ce jeune homme, loin de paraître choquants, sont dans la logique de la situation. On pourrait dire, comme M. Sternay à son fils, mais avec plus de raison : « A sa place, messieurs, nous en aurions tous fait autant... » C'est même là le meilleur acte de la pièce.

Il nous reste à parler du style. Il est, dans cette pièce, plein de verve et de rondeur. On retrouve toutes les qualités et tous les défauts de l'auteur. C'est bien le même tissu ingénieux et vif, plus énergique que vif cependant, plus brutal encore qu'énergique. C'est bien la même sécheresse jointe à la même abondance de mots cherchés et heureusement trouvés, le même dédain de toute poésie. Le dialogue pétille de ces jolis mots. L'esprit remplace partout le cœur; le style lisme a si bien chassé l'idéal, qu'on oublie même qu'il existe. En résumé, le *Fils naturel* est une pièce ni bonne ni mauvaise, un tableau réaliste, mais non immoral. Où il n'y a aucune moralité, il serait difficile de dire si la morale est bonne ou mauvaise.

Fils de Giboyer (LE), comédie en cinq actes et en prose, par M. E. Augier; représentée sur le Théâtre-Français le 1er décembre 1862. Le *Fils de Giboyer* est que la suite des *Effrontés*, au sujet desquels nous nous sommes étendu assez longuement pour être dispensé d'accorder une aussi large place à une œuvre identiquement semblable par la forme et par les tendances. Aussi bien, nous ne pourrions que répéter ici ce que nous disions des *Effrontés*. Le malentendu qu'ils ont provoqué entre l'auteur et le public n'est déjà fait surgir une sorte de mécontentement qui n'a point manifesté que par quelques rumeurs; mais, à l'apparition du *Fils de Giboyer*, les rumeurs se changèrent bientôt en véritables clameurs. C'est qu'en effet, on s'acharnait de plus en plus à chercher dans l'œuvre de M. E. Augier ce qu'il n'avait eu nullement l'intention d'y mettre, ou tout au moins ce qu'il n'avait fait qu'indiquer. Du reste, M. E. Augier a tenté d'éclaircir lui-même le débat dans une lettre rendue publique, et nous ne saurions mieux faire que d'en citer les principaux passages : « Quoi qu'on en ait dit, écrit-il, cette comédie n'est pas une pièce politique, dans le sens courant du mot; c'est une pièce sociale. Elle n'attaque et ne défend que des idées, abstraction faite de toute forme de gouvernement... L'antagonisme du principe ancien et du principe moderne, voilà tout le sujet de ma pièce. Je défie qu'on y trouve un mot excédant cette question... » Cela est vrai, très-vrai; et c'est précisément là qu'il faut chercher la cause des critiques haineuses, des reproches amers auxquels M. E. Augier s'est trouvé en butte de toutes parts.

En effet, si l'on envisage l'*attaque* et la *défense*, ou, si on l'aime mieux, les conditions du combat établi entre le cléricalisme d'une part et la démocratie de l'autre, on verra qu'il est très-difficile, pour ne pas dire impossible, de décider si ses sympathies sont pour les partisans du nouveau ou de l'ancien régime. En d'autres termes, et nous sommes amené, malgré nous, à répéter ce que nous disions en parlant des *Effrontés*, le grand tort de M. E. Augier, c'est de n'exprimer que des idées approximatives, et d'exposer des théories sociales pour et contre sans jamais conclure. Cela explique suffisamment pourquoi il a mis les cléricaux si fort en colère contre lui, sans avoir pu néanmoins contenter les démocrates. Les uns et les autres, se croyant attaqués, ont regimbé sous la férule; d'autres, les plus modérés, se sont abstenus de siffler ou d'applaudir, et se sont promis d'attendre une nouvelle épreuve avant de condamner ou d'absoudre. Nous ferons comme eux; ce qui ne doit pas nous empêcher de passer rapidement en revue les différentes scènes du *Fils de Giboyer*. Commençons par renouer connaissance avec deux personnages que nous avons déjà vus figurer dans les *Effrontés*. L'un est le marquis d'Auberive, toujours aussi spirituel, aussi railleur; il est resté légitimiste, mais il est devenu veuf. L'autre est Giboyer, le bohême débraillé, le journaliste vénal; seulement il est devenu père, et la paternité a fait renaître en lui la conviction démocratique; non pas qu'il puisse jamais la confesser publiquement, car on lui rirait de lui; mais il la transmettra à son fils, et Maximilien sera ce que son père n'a pu être, un homme honorable et honoré. Aussi, s'est-il bien gardé de lui donner son nom. Pour Maximilien, Giboyer n'est qu'un tuteur, un ami dévoué qui s'est chargé de son instruction et qui l'a mis à même de devenir quelque chose : lettré, docteur ès sciences, docteur en droit! En ce moment, Maximilien occupe le poste de secrétaire chez M. Maréchal, gros bourgeois clérical, sot à plaisir, mais immensément riche, et qui s'est laissé endoctriner par le parti légitimiste. Il est actuellement député et représente le cléricalisme bourgeois, opposé au cléricalisme aristocratique, personnifié dans le marquis d'Auberive.

Voici maintenant une grande dame, la baronne Pfeiffers, une intrigante, une prude qui a tout ce qu'il faut pour réussir dans le monde, excepté un mari; car elle est veuve. Mais il lui faut un époux d'un grand nom et d'un petit esprit, un esclave et non un maître; un homme enfin « qu'elle puisse accrocher dans son salon comme un portrait de famille, rien de plus. » Le marquis intrigue auprès de la baronne pour obtenir d'elle que le discours catholique soit confié à Maréchal. « Fort bien, répond l'astucieuse baronne; je comprends l'intérêt que vous portez à notre députation; mais pour que nous n'avez pas été insensible aux charmes de la première Mme Maréchal. — Quelle sotte histoire, réplique le marquis; je suis parrain de Maximilien, et il est tout naturel... » Mais on annonce M. le comte d'Outreville. C'est un petit cousin de province que le marquis a mandé à Paris pour lui proposer de l'instituer son légataire universel, à la condition qu'il ajoute à son nom celui d'Auberive et qu'il prenne pour femme la fille de Maréchal. Il perd parfaitement étranger que le marquis consente à une telle mésalliance dans sa famille; mais on se souvient du bruit qui court sur les charmes de la première femme de Maréchal et sur les ressemblances de M. d'Auberive. C'est donc pour se rendre à l'invitation de son cousin que nous voyons arriver le jeune comte d'Outreville, sorte de sacristain aux cheveux plats, auquel il ne manque que le rabat et la soutane. Il a un beau nom du reste; il a l'air mais et il porte d'azur à trois besants d'or. C'est bien là le nom qu'il faudrait à la baronne; mais le marquis eût préféré trouver dans son cousin un gentilhomme et non un... naïf. N'importe, le principal est que le nom d'Auberive ne périsse pas, et le marquis se résigne à confier à son cousin, qui accepte, la mission de le perpétuer. Il s'agit maintenant de savoir qui *fera* le discours que Maréchal *prononcera*; car la baronne vient de promettre de faire tomber le choix du comité sur le protégé du marquis. Mais à qui s'adresser pour avoir une provision d'injures, de calomnies, de morsures, de perfidies et de mensonges à l'adresse du parti libéral? Déodat vient de mourir, et on ne lui a pas encore trouvé de successeur. Mais au fait, le marquis y songe : Giboyer n'a-t-il pas une plume endiablée, cynique, virulente, qui crache et éclabousse? Victoire! Déodat n'est pas mort tout entier; il revit dans ce famélique et vil journaliste, qui, pour un morceau de pain, met sa plume au service de toutes les opinions et de toutes les entreprises. En effet, Giboyer prévoyait ce qu'on lui a fait. « Bonjour, camarade, lui dit le marquis, qu'êtes-vous donc devenu depuis si longtemps? » Eh parbleu! il a fait tous les métiers, pour vivre et pour faire de Maximilien un homme instruit et bien élevé. Actuellement, il est ordonnateur des pompes funèbres pendant le jour et contrôleur d'un théâtre le soir. Mais ces deux métiers sont peu lucratifs, et il accepte la succession de Déodat. Il va donc se mettre sur l'heure « à rouler le libre penseur, à tomber le philosophe, en un mot, à tirer le bâton devant l'arche, » ce qui revient à dire qu'il va préparer le discours incendiaire avec lequel Maréchal doit foudroyer le parti libéral.

Mais il est temps que nous fassions connaissance avec les personnages qui gravitent autour de ceux dont nous venons de nous occuper. Pénétrons chez Mme Maréchal, la seconde bien entendu, et par conséquent la belle-mère de Fernande. Maximilien, en sa qualité de secrétaire du mari, et pour employer les loisirs de sa sinécure, est en train de lire à Mme Maréchal des poésies élégiaques. Il est bon de dire que la brave dame a la manie de croire tous les secrétaires de son mari amoureux d'elle. Aussi n'épargne-t-elle ni les mines ni les soupirs à l'adresse de Maximilien. Mais cela ne dure pas longtemps. Le fils de Giboyer est bientôt ennuyé des mignarderies malséantes de la femme de son patron, et indigné de l'aversion profonde et du mépris que ne cesse de lui témoigner Fernande. Il donne sa démission, et seulement alors Fernande s'aperçoit qu'elle s'est trompée en méprisant Maximilien à l'égal de ses prédécesseurs, dont la conduite envers sa belle-mère lui avait paru indigne. Dès lors, elle cherche l'occasion de faire excuser sa hauteur et ses dédains, et, à force de paroles caressantes, elle parvient à fermer la plaie qu'elle avait faite au cœur de Maximilien. Pardonner une offense à une femme, c'est être bien près de l'aimer; aussi Maximilien s'éprend-il de la jeune fille. Il va plus loin : lui qui jusqu'alors s'était franchement rallié aux principes démocratiques, il veut avoir à coup sa conviction s'ébranler au contact des influences qu'il subit, et surtout à la lecture d'un discours qu'on lui a donné à mettre au net et que Maréchal doit prononcer de lendemain à la Chambre des députés. Franchement, si c'est là le fruit des leçons de Giboyer, il y a de quoi le faire mettre à la porte; mais ce père a pris de services que le fils a la cause libérale. Aussi Giboyer apprend la volte-face de son fils et le motif de sa désertion. « Quoi, lui dit-il, un père de sophismes et de vieilles déclamations a-t-il pu t'abuser ainsi sur la vérité? — Et comment sais-tu ce que contient ce discours, demande Maximilien? — Parbleu! c'est moi qui l'ai fait. » Le mot est lâché; il n'y a plus à s'en dédire. Mais Giboyer redevient homme un instant à l'idée que son fils va le mépriser. Alors, avec l'éloquence naïve et simple du cœur, il raconte à son fils ce qu'il a fait pour lui : « Il fallait sauver la jeunesse des épreuves où la mienne avait succombé; j'ai fecha la bonne part de la besogne, afin que ce ne fut toi de me le reprocher. » Maximilien, navré de cette douleur, reconnaît que le protecteur vaut mieux que le père; la force lui manque pour blâmer, il lui pardonne et se jette dans ses bras. Cependant l'amour de Maximilien pour Fernande n'échappe à personne, pas même aux personnages épisodiques, qui font beaucoup moins naïf qu'on ne pense, ni surtout à la baronne Pfeffers, qui voit là un moyen de faire rompre un mariage qui contrarie ses projets sur le blason d'azur à trois besants d'or. Elle dresse aussitôt ses batteries et commence par faire retirer à Maréchal le discours *catholique* pour le faire prononcer par un *protestant*, sous prétexte qu'il en aura d'autant plus de poids et d'importance. Naturellement, fureur de Maréchal et mécontentement du marquis d'Auberive. Mais la baronne ne s'en tient pas là. Elle met perfidement Mme Maréchal au courant de prétendus bruits qui circulent sur le compte de Fernande et de son secrétaire. Celle-ci promet de se venger, et fait un affront public à Maximilien. Mais Fernande le répare à l'instant même par un égal excès de zèle en belle-mère vient de traiter en laquais. Néanmoins, le coup est porté; Fernande est désormais assez compromise pour que le comte d'Outreville essaye de dégager sa parole. Mais le marquis n'entend pas de cette oreille-là : son cousin épousera Fernande ou renoncera à l'héritage. Heureusement un nouveau prétexte de rupture se présente bientôt; car Maréchal a déserté le parti en prononçant à la Chambre un discours écrit par Maximilien, et dans lequel il a violemment réfuté celui qu'il devait prononcer. Malgré la majorité de ce dernier. Néanmoins, c'est le duc qui prononce à l'héritage. Heureusement un nouveau prétexte de rupture se présente bientôt; car Maréchal a déserté le parti en prononçant à la Chambre un discours écrit par Maximilien, et dans lequel il a violemment réfuté celui qu'il devait prononcer. Malgré la majorité de ce dernier. Néanmoins, c'est le duc qui prononce à l'héritage. Heureusement un nouveau prétexte de rupture se présente bientôt; car Maréchal a déserté le parti en prononçant à la Chambre un discours écrit par Maximilien, et dans lequel il a violemment réfuté celui qu'il devait prononcer. Malgré la majorité de ce dernier. Néanmoins, c'est le duc qui prononce à l'héritage.

Fils de Thérèse (LE), opéra-comique en deux actes, paroles de Scribe, musique du comte Alphonse de Feltre; représenté sur le théâtre de l'Opéra-Comique le 28 août 1834. Immédiatement après, le comte de Feltre fut admis à l'Académie des beaux-arts, en remplacement de Berton, dont elle ignore le rang. Elle vient demander justice au souverain, qui a cédé pour un jour l'autorité à son fils, à l'occasion de la majorité de ce dernier. Néanmoins, c'est le duc qui prononce à l'héritage. Heureusement un nouveau prétexte de rupture se présente bientôt; car Maréchal a déserté le parti en prononçant à la Chambre un discours écrit par Maximilien, et dans lequel il a violemment réfuté celui qu'il devait prononcer. Malgré la majorité de ce dernier. Néanmoins, c'est le duc qui prononce à l'héritage. Heureusement un nouveau prétexte de rupture se présente bientôt; car Maréchal a déserté le parti en prononçant à la Chambre un discours écrit par Maximilien, et dans lequel il a violemment réfuté celui qu'il devait prononcer. Malgré la majorité de ce dernier. Néanmoins, c'est le duc qui prononce à l'héritage.

Fils naturel (LE), tableau de Greuze; au Louvre. Cette composition fait suite à celle qui est connue sous le titre de la *Malédiction paternelle*, et que possède le même musée. Elles ont été exposées toutes deux au Salon de 1765. Dans le tableau de la *Malédiction paternelle*, le père de famille, un vieillard, étend les mains avec colère vers son fils, qui s'est enfôlé et que la mère éplorée cherche vainement à retenir. Dans le second tableau, le mauvais fils revient de l'armée, au moment où son père vient d'expirer. Dideror a fait de cette seconde toile une description enthousiaste qui vaut à elle seule le cinquième acte du drame le plus émouvant. Il mérite a ce titre d'être reproduite : « Tout a bien changé dans la maison. C'était la demeure de l'indigence; c'est celle de la douleur et de la misère. Le lit est mauvais et sans matelas. Le vieillard mort est étendu sur ce lit. Une lumière qui tombe d'une fenêtre n'éclaire que son visage; le reste est dans l'ombre. On voit, à ses pieds, sur une escabelle de paille, le cierge bénit qui brûle et le bénitier. La fille aînée, assise dans le vieux confessionnal de cuir (espèce de fauteuil), a le corps renversé en arrière, dans l'attitude du désespoir, une main portée à la tempe, et l'autre élevée et tenant encore le crucifix qu'elle a fait baiser à son père. Un des petits enfants, effrayé, s'est caché le visage dans son sein. L'autre, les bras en l'air et les doigts écartés, semble concevoir les premières idées de la mort. La cadette, placée entre la fenêtre et le lit, a saisi et serré sur son cœur la main de son père : elle est penchée vers lui; elle semble chercher ses derniers regards, et sa bouche entr'ouverte crie : « Mon père, mon père, est-ce que vous ne m'entendez plus? » La pauvre mère est debout, vers la porte, le dos contre le mur, désolée de douleur, et ses pieds arrêtent sous elle. Voilà le spectacle qui attend le fils ingrat. Il s'avance. Le voilà sur le pas de la porte. Il a perdu la jambe dont il a repoussé sa mère; il est perclus du bras dont il a menacé son père. Il entre. C'est sa mère qui le reçoit. Elle se tait; mais ses bras étendus vers le cadavre lui disent : « Tiens, voilà regarde : voilà l'état où tu l'as mis. » Le fils ingrat paraît consterné; la tête lui tombe en devant, et il se frappe le front avec le poing. Quelle leçon pour les pères et pour les enfants! Ce n'est pas tout; Greuze médite ses accessoires aussi sérieusement que le fond de son sujet. A ce livre placé sur une table, devant cette fille aînée, je devine qu'elle a été chargée, la pauvre malheureuse! de la fonction douloureuse de réciter la prière des agonisants. Cette folie qui est à côté du livre contient, apparemment, les restes d'un cordial. Ce petit cassinoire qui est à terre, on l'avait apportée pour réchauffer les pieds glacés du moribond. Et puis, voici le chien, qui est inconnu à tout le monde, excepté à moi, il fait la joie de la maison, ou s'il le prendra pour un gueux. »

Diderot ajoute : « Je ne sais quel effet cette courte et simple description d'une esquisse du tableau fera sur les autres; pour moi, j'avoue que je ne l'ai point faite sans émotion. Cela est vrai, très-beau, sublime; tout, tout. Mais, comme il est dit que l'homme ne fera rien de parfait, je ne crois pas que la scène soit rendue dans le plus grand moment; il me semble que, pour se dérober à elle-même la vue de son fils et celle du cadavre de son époux, elle aurait dû porter une de ses mains sur ses yeux, et de l'autre montrer à l'enfant ingrat le cadavre de son père. On n'en aurait pas moins aperçu sur le reste de son visage toute la violence de sa douleur; et la figure en eût été plus noble et plus pathétique encore... Du reste, ces deux morceaux (la *Malédiction* et le *Mauvais fils puni*) sont, à mon sens, des chefs-d'œuvre de composition : point d'attitudes tourmentées ni recherchées; les actions vraies qui conviennent à la peinture; et, dans ce dernier surtout, un intérêt violent, bien un et bien général. » Cette admiration de Diderot pour le caractère quelque peu mélodramatique de l'œuvre de Greuze a choqué un critique contemporain, M. Charles Blanc, qui met bien au-dessus ce que les classiques sont convenus d'appeler le style, l'idéal. Greuze, il est vrai, n'a pas cru devoir affecter les grands airs académiques; voué à la peinture des scènes de la vie familière, il s'est contenté de chercher le sentiment, et il l'a presque toujours trouvé.

Le *Fils puni*, payé 21,000 fr. à la vente du marquis de Verri, en 1785, et 15,000 fr. seulement à la vente de Laneuville, en 1813, a été acquis au prix de 10,000 fr., pour le compte de Louis XVIII, à M. de Ville-Sertre, en 1820. Il a été gravé par Robert Gaillard.

La *Malédiction paternelle*, dont il est parlé ci-dessus, a été exposée, en 1765, sous le titre de : le *Fils ingrat*. Les deux tableaux sont exécutés en manière d'esquisses.

FILS, rivière d'Allemagne (Wurtemberg), prend sa source, près de Wiesensteig, dans le cercle du Danube, coule d'abord de l'O. à l'E., puis prend une direction N.-O., entre dans le cercle du Necker, baigne Goeppingen et se jette dans le Necker, près de Plochingen, après un cours de 75 kilom. dans une vallée très-pittoresque.

FILTERIE s. f. (fil-te-ri — rad. *fil*). Nom que donnent les Lillois aux fabriques où l'on retord le fil destiné au commerce.

FILTRAGE s. m. (fil-tra-je — rad. *filtrer*). Action de filtrer : *Le* FILTRAGE *des eaux destinées aux usages domestiques est important.* (Ratier.)

Encycl. *Filtrage des eaux.* On distingue, pour les eaux, le *filtrage naturel* et le *filtrage artificiel*. Le *filtrage* naturel, dont M. d'Aubuisson a fait une application pleine de succès pour clarifier les eaux qui alimentent la ville de Toulouse, est produit par les couches de gravier ou de sable que déposent certains fleuves ou rivières. Les eaux de la Garonne, filtrées à travers un banc de sable, tombent dans un puisard d'où des pompes puissantes les élèvent pour les chasser dans les conduites. Tout le limon qu'elles contiennent est déposé dans les premières couches de ce filtre, que les fortes crues viennent nettoyer en créant une espèce de chasse qui empêche l'engorgement. Les eaux qui traversent préservent en fraîcheur, limpidité et composition chimique tout ce qu'il faut pour constituer une bonne eau potable.

La filtration naturelle n'est pas un phénomène simple, mais au contraire un fait très-complexe dans lequel la vitesse de la rivière et la nature de son lit jouent un rôle décisif et important. Ce système, très-avantageux sur les cours d'eau à pente rapide, roulant leurs eaux sur des couches de sable et de gravier, tels que la Garonne, le Rhône, le Danube, etc., ne peut réussir sur les rivières à pente faible, à lit bourbeux. Dans les premières, en effet, le dépôt peu épais que laissent les eaux à la surface extérieure de la masse filtrante est successivement renouvelé et entraîné sans qu'il puisse en résulter le moindre encombrement extérieur, tandis que dans les secondes le renouvellement ne peut avoir lieu. Le *filtrage* naturel a été appliqué avec succès à Lyon, à Nottingham, etc., au moyen de galeries souterraines remplies de gravier et de sable déposés par la rivière.

Filtrage artificiel. Les matières employées pour filtrer les liquides sont très-nombreuses. On peut placer en première ligne le charbon de bois, qui a la propriété d'absorber les gaz putrides, de décolorer certaines substances, telles que les sirops, le miel, la mélasse, les huiles végétales, les eaux-de-vie, etc., et d'enlever par suite le goût désagréable qu'elles contractent; viennent ensuite la laine, l'éponge, la sciure de bois, les pierres poreuses, les peaux, la pâte à papier, les sables gros, moyens et fins, le grès pilé, le noir animal, etc., etc.

Le premier appareil de *filtrage* qui ait été essayé avec succès date de 1800, et est dû à MM. Smith Cuchet et Montfort; il consistait en une espèce de fontaine renfermant, à 10 ou 12 centimètres du fond, un premier diaphragme en métal ou en grès, percé d'une grande quantité de trous. La plaque en était lutée avec la fontaine et couverte d'un tissu de laine, puis d'une couche de grès pilé, de 5 à 6 centimètres d'épaisseur, enfin d'une autre, beaucoup plus épaisse, de poudre grossière de charbon de bois et de grès pilé très-fin et bien lavé, ou de sable de rivière. La masse, qui constituait le filtre proprement dit, était fortement comprimée pour que le charbon pût être longtemps en contact avec l'eau. Une troisième couche, formée, comme la première, de sable et de grès pilé, était placée au-dessus du charbon, et le tout était recouvert d'un couvercle en grès ou en pierre percé de trois à quatre trous surmontés de champignons en fer, dont la forme était enveloppée d'une éponge, afin que l'eau se débarrassât des matières qu'elle tient en suspension. Pour donner issue à l'air, dans les couches filtrantes comprises la partie renfermée entre le fond et le dessous de la première plaque du filtre, on avait ajouté deux petits tubes qui allaient jusqu'à la partie supérieure de la fontaine. Ce système, qui a donné naissance aux appareils connus sous le nom de *fontaine domestique*, *tonneau-filtre*, *filtre portatif*, *filtre marin*, et enfin *bidon-filtre*, a été appliqué, en 1806, par la compagnie impériale des eaux de la Seine clarifiées et épurées, établie quai des Célestins, à Paris.

Depuis cette époque, on s'est beaucoup occupé de la question du *filtrage*, et l'on a amélioré le système précédent, soit en le simplifiant, soit en proscrivant certains matériaux de construction qui pouvaient présenter quelques dangers, tels que les tuyaux en plomb, le bois de chêne, qui infecte l'eau en vingt-quatre heures, et la pierre poreuse de Paris, qui donne un mauvais goût à l'eau.

Parmi les nombreux appareils de *filtrage*, on distingue : les *filtres bordelais*, de M. Alexandre, de Bordeaux, basés sur la capillarité, et qui consistent à faire passer l'eau, élevée par des mèches de coton, dans quatre caisses successives remplies de verre pilé et de charbon; — le *filtre forcé à pression directe et immédiate*, de M. le comte de Réal, composé d'un cylindre en étain muni de deux diaphragmes percés de trous capillaires et renfermant entre eux les matières que l'on veut soumettre à l'infusion. Cet appareil peut être appliqué au *filtrage* des végétaux aromatiques, tels que la cannelle, le café vert et torréfié; des matières végétales colorantes, telles que la garance, le bois de campêche, la noix de galle, le tan ou les cendres; il sert à purifier les huiles par le charbon; — les *filtres artificiels* pour clarifier les eaux des fleuves et des rivières, en les faisant passer au travers de cases remplies de cailloux plus ou moins gros, de grosse flanelle et de charbon pilé; — les *filtres clarificateurs à haute pression*, formés de plusieurs couches de feutre ou d'étoffes de laine, de coton ou de fil, que le liquide est forcé de traverser successivement; — le *filtre ascendant* ou fontaine à pression continue et à eau ascendante, filtrant par le charbon et la pierre poreuse; — le *filtre à charbon par pression*, de Ducommun; — l'*appareil mobile servant à la filtration des eaux*, de M. Fonvielle; — le *filtrage par rayonnement*, au moyen de tubes concentriques, par MM. Lanet de Limançay et Sornay, dans lequel de fortes toiles remplacent les plaques métalliques d'arrivée et de sortie de l'eau; — l'*appareil à filtrer par le vide*, de M. Chapelle; — le *filtre* de M. Souchon, qui était appliqué à l'ancienne pompe de Notre-Dame, à Paris, et dont le principe repose sur l'emploi de la laine provenant de la tonte des draps, dite *laine tontisse*, pressée entre deux plateaux; — les *appareils* de M. Poole, de Londres, qui consistent à faire le vide dans un corps de pompe, et par suite à forcer le liquide à traverser une toile portant la substance à filtrer; — l'*appareil double* de M. Fabre, dont la matière filtrante a pour base le coton; — ceux de M. Nérot, où le coton est mélangé à la soie; — le *filtre* de M. Eyton, composé de papier joseph, qu'on recouvre d'un tissu appelé *peau de taupe*; — les *appareils* de M. Tard, dans lesquels la matière filtrante est la pâte à papier, ménagée tantôt avec de la sciure de bois, tantôt avec du charbon pilé; ces filtres, propres à la filtration des eaux, des vins, des vinaigres, des bières, etc., sont rendus propres à clarifier les huiles en ménageant du chanvre broyé à la sciure de bois.

La compagnie générale du *filtrage* des eaux de la ville de Paris a fait dernièrement établir des fontaines et des bornes filtrantes qui ont été employées avec succès dans un grand nombre d'hospices et d'hôpitaux civils et militaires, de casernes, de palais, etc., etc. Ces appareils sont formés d'une capacité conique dans laquelle on ménage, à la partie inférieure, un espace vide de 10 à 12 centimètres, fermé par une plaque en fonte percée d'une infinité de petits trous. Sur cette plaque s'élève la masse filtrante, composée de couches de gravier, de charbon, de grès pilé et de débris d'éponges de la laine provenant du tannage de fer et séparés par des plaques métalliques semblables à la première. L'eau arrive sur le filtre par la partie supérieure et se sort limpide et pure par la partie inférieure. Une fontaine de ce genre, ayant 1m,05 de hauteur et 1m,00 de diamètre moyen, peut filtrer 4,000 litres environ à l'heure.

Filtrage artificiel des eaux d'alimentation. Autrefois, les eaux qui arrivent dans les réservoirs d'alimentation des conduites de distribution n'étaient pas filtrées; on se contentait de les laisser reposer pendant un temps parfois très-long, afin de leur laisser déposer le limon qu'elles contiennent. Depuis, que l'on a reconnu les dangers qu'il y avait à laisser séjourner les eaux dans ces enceintes fermées, où elles s'échauffent, on établit au-dessus des réservoirs des bassins de filtration, que l'on construit en voûtes à claires-voies; sur celles-ci, on place un lit de coquilles de mer ou de cailloux ne pouvant pas passer par les ouïes ménagées dans les voûtes; on met ensuite une couche de gros graviers, puis une autre de moins gros, et enfin une dernière de sable fin, de 0m,60 à 0m,90, qui forme réellement le filtre; car l'expérience démontre que le limon vaseux ne descend pas au delà de 1 à 2 centimètres dans cette dernière couche. Pour nettoyer ce filtre, on enlève au râteau la couche sale, de sorte que l'épaisseur du sable fin diminue à chaque nettoyage, et on ne lui rend sa première épaisseur que lorsqu'elle est réduite à 20 ou 25 centimètres. On fait encore usage d'un mode de nettoyage dit *nettoyage mécanique*, qui consiste à faire arriver l'eau par la partie inférieure et à la donner, par pression, à traverser de bas en haut toute la masse filtrante; en réglant convenablement la pression, on enlève la vase qui se trouve sur la superficie du sable.

L'eau potable qui forme l'approvisionnement d'un navire en campagne est aujourd'hui généralement renfermée dans des caisses de fer d'un mètre cube de capacité. Avant l'adoption de ces vases, elle était contenue dans des futailles en bois qu'on emmagasinait dans la cale à eau; les émanations continuelles qui s'élèvent des fonds d'un navire ne tardaient pas à la corrompre; d'ailleurs, l'eau finissait, à la longue, par dissoudre les principes gommeux, mucilagineux, alcalins contenus dans le bois, et bientôt il s'y développait des gaz puants, nauséabonds, qui lui donnaient une odeur fétide, un goût repoussant. Pour lui rendre ses qualités, on était obligé de la filtrer, de la clarifier, et souvent, malgré tout le soin apporté à cette opération, il était impossible de la débarrasser complétement des principes délétères dont elle s'était chargée. Les filtres de bord se composaient d'un vase en chêne en forme de cône tronqué, d'une contenance de 500 litres environ. La partie inférieure de cette espèce de futaille était munie d'un double fond en bois, percé de petits trous comme une écumoire, et qui supportait plusieurs couches de ma-